

CREATEURS EUROPEENS ASSOCIES
(C.E.A. FILMS)

Société Anonyme au capital de 500.000 F.

Siège Social : 1 Quai Gabriel Péri

94340 JOINVILLE LE PONT

R.C.S. CRETEIL : B.382 709 988

- o -

PROCES VERBAL

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

EN DATE DU 15 MAI 1995

- o -

DATE DU CONSEIL : 15 Mai 1995 à 15h.

LIEU DE LA REUNION : Chez Mr. Bernard LENIQUE
4 Rue Troyon 75017 PARIS

CONVOICATIONS FAITES :

TRIBUNAL COMMERCE CRETEIL	
010237	20 SEP. 95
R.C. ANALYTIQUE	

- par Messieurs PICCIOTTO et ZEQUEIRA,
Administrateurs représentant plus du tiers des
membres du C.A.

- par lettre recommandée avec A.R. au
Commissaire aux comptes et par lettres simples
aux membres du Conseil d'Administration.

ORDRE DU JOUR:

- Arrêté des comptes de l'Exercice clos le 31 Décembre 1994,
- Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires,
- Etablissement du rapport de gestion à l'Assemblée et du texte des résolutions à soumettre à ladite Assemblée,
- Questions diverses,
- Formalités.

ONT ETE CONVOQUES:

- M. Christian PAGANO, Président, qui est *a. Sont*
- M. Salvatore PICCIOTTO, Administrateur, qui est *présent*
- Société FILMINVEST représentée par M. ZEQUEIRA, Administrateur *présent*
- M. Pierrot BALDINI, Administrateur, qui est *présent*
- M. René POILLOT, Administrateur, qui est *absent*
- M. Michel FULOP, Commissaire aux comptes qui est *absent*

S.P. MZ B

*Certifié conforme à l'original
M. R. Zequeira*

31 B2200

PRESIDENCE DU CONSEIL :

. Monsieur Salvatore PICCIOTTO
(en l'absence de Monsieur Christian PAGANO, Président de la société)

Monsieur le Président constate que le Conseil d'Administration a été régulièrement convoqué, qu'il est régulièrement constitué et qu'il peut donc valablement délibérer.

Le Conseil d'Administration constate avec regret l'absence de Monsieur PAGANO et décide en conséquence de procéder à sa révocation.

Monsieur ZEQUEIRA déclare alors en sa qualité de Président de la société FILMINVEST que celle-ci déclare démissionner de son poste d'Administrateur, postulant quant à lui, sa désignation à titre personnel aux lieu et place de la société qu'il représente.

En cet état, le Conseil d'Administration prend les décisions suivantes :

a) Le Conseil d'Administration déclare prendre acte de la démission de la société FILMINVEST de son mandat d'Administrateur de la société, démission qui sera entérinée par l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera convoquée ci-après.

b) Le Conseil d'Administration déclare coopter en qualité d'Administrateur aux lieu et place de la Société FILMINVEST :

- Monsieur Mario ZEQUEIRA,
demeurant à NOGENT S/MARNE (94139), 25 Rue Jean Guy Labarbe,
Né le 30 Juin 1961 à NEW YORK
Titulaire d'une carte de résident n° 75 001 99 247 délivrée par la
Préfecture de Police le 26/07/87 expire le 25/07/97.

Monsieur ZEQUEIRA est coopté en qualité d'Administrateur, pour le temps qu'il restait à courir de son mandat d'Administrateur de la société FILMINVEST. Sa cooptation sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale qui sera convoquée ci-après.

c) Le Conseil d'Administration décide de désigner en qualité de Président Directeur Général de la société :

- Monsieur Mario ZEQUEIRA,
susnommé, soussigné qui accepte.

Le mandat de Monsieur ZEQUEIRA lui est conféré pour la durée de son mandat d'Administrateur.

- Monsieur Mario ZEQUEIRA prend la présidence du présent Conseil.

J.P. M2 

Il présente au Conseil les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 1994 établi suivant les normes en vigueur et il fournit tous les renseignements qui lui sont demandés.

Il déclare la discussion ouverte sur les questions portées à l'ordre du jour.

Après discussion et plus personne ne demandant plus la parole, le Conseil prend les décisions suivantes :

1.

Le Conseil d'Administration approuve et arrête les comptes et le bilan de l'exercice clos et qui font apparaître :

- une perte de 85.739 F.

2.

Le Conseil d'Administration décide de proposer à l'Assemblée que le résultat soit affecté de la manière suivante :

- au compte "REPORT A NOUVEAU" 85.739 F.

3.

Monsieur le Président donne ensuite lecture du rapport de gestion qui a été établi et qui analyse l'activité sociale au cours de l'exercice écoulé et indique prévisions pour l'exercice en cours.

Après discussion, ce rapport est approuvé à l'unanimité et mis immédiatement à la disposition du Commissaire aux Comptes et des actionnaires.

4.

Le Conseil d'Administration décide de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la société qui se tiendra au Cabinet de M^e Lucien SULTAN -72 Bld Flandrin 75116 PARIS-

le 14 JUIN 1995 à 16h30.

J.P. 42 B

Avec l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'Exercice clos le 31.12.94,
- Affectation des résultats,
- Approbation des conventions spéciales,
- Quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes,
- Démission de la société FILMINVEST de son mandat d'Administrateur,
- Ratification de la cooptation de Monsieur ZEQUEIRA en qualité de nouvel Administrateur, aux lieu et place de la société FILMINVEST,
- Approbation des pouvoirs conférés à Monsieur Mario ZEQUEIRA, nouveau Président.
- Questions diverses.

5.

Le Conseil arrête ensuite le texte des résolutions qui seront soumises à l'approbation de ladite Assemblée.

Il délègue tous pouvoirs à son Président à l'effet de procéder à la convocation de ladite Assemblée et à l'effet d'effectuer toutes formalités à cette fin.

Il pourra, si besoin est, en modifier la date.

6.

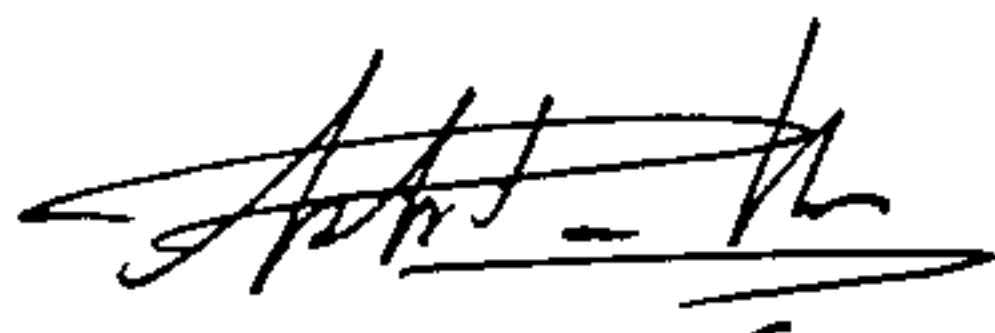
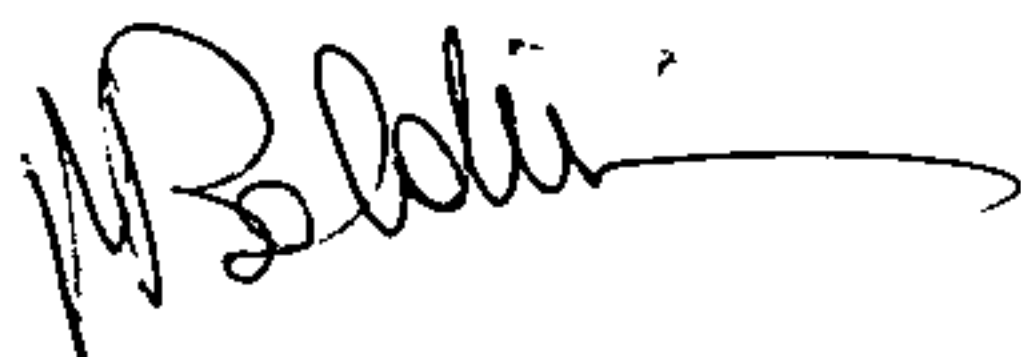
Monsieur le Président estime que la société doit reprendre une activité de distribution. Il sollicite en conséquence, l'approbation du contrat de distribution passé avec la société I.A.F. en date du 28 AVRIL 1995.

Le Conseil d'Administration déclare donner son approbation.

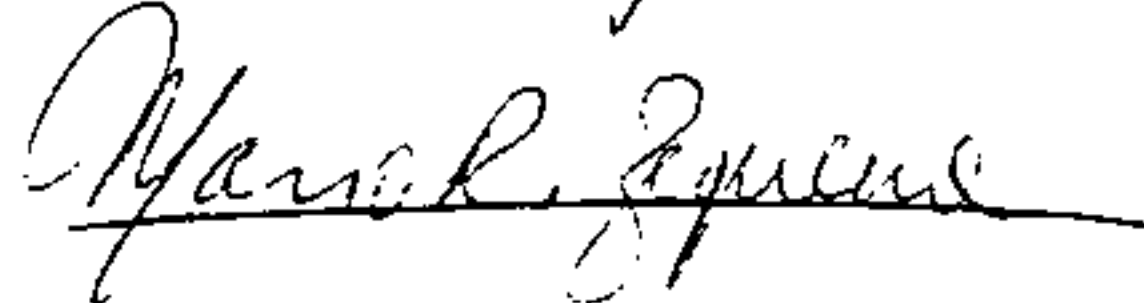
Messieurs PICCIOTTO et ZEQUEIRA s'abstiennent audit vote.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne prenant plus la parole, la séance est levée.

Le procès-verbal du présent Conseil a été signé par les Membres présents au Conseil d'Administration.

Bon pour acceptation des
fonctions de président.



*Certifié conforme à l'original
Mario R. Zequeira*

**CRÉATEURS EUROPEENS ASSOCIÉS
(C.E.A. FILMS)**

Société Anonyme au capital de 500.000 F.

Siège Social : 1 Quai Gabriel Péri

94340 JOINVILLE LE PONT

R.C.S. CRETEIL : B.382 709 988

- 0 -

PROCES VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

EN DATE DU 14 JUIN 1995

- 0 -

DATE DE L'ASSEMBLEE : 14 JUIN 1995 à 16h30

LIEU DE LA REUNION : Cabinet de Me SULTAN
72 Bld Flandrin 75116 PARIS

CONVOICATIONS FAITES : par lettre recommandée avec A.R. au
Commissaire aux comptes et par lettres simples
aux membres du Conseil d'Administration.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée par tous les actionnaires en entrant en séance.

BUREAU DE L'ASSEMBLEE ont été élus à l'unanimité :

PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE : Monsieur Mario ZEQUEIRA

SCRUTATEURS : *M. J. Lucio/te & L. Baldoni*

SECRETAIRE : Me Lucien SULTAN



S.P.



Monsieur le Président constate que le feuille de présence certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, fait apparaître que *quatre* actionnaires propriétaires de *3.501* — actions représentatives du capital social sont présents ou représentés et que l'assemblée peut valablement et régulièrement délibérer.

DOCUMENTS DEPOSES SUR LE BUREAU DE L'ASSEMBLEE :

- un exemplaire des status sociaux,
- copie des lettres de convocation adressées aux actionnaires et au Commissaire aux comptes,
- la feuille de présence,
- les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes,
- le texte des résolutions soumises à l'Assemblée,
- le tableau des résultats des cinq dernières années,
- les attestations de salaires,
- le bilan de l'exercice clos;

Monsieur le Président donne lecture du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux comptes

Il déclare la discussion ouverte sur les questions portées à l'ordre du jour, à savoir :

- Arrêté des comptes de l'Exercice clos le 31 Décembre 1994,
- Affectation des résultats
- Approbation des conventions spéciales
- Quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
- Démission de la société FILMINVEST de son mandat d'Administrateur,
- Ratification de la cooptation de Monsieur ZEQUEIRA en qualité de nouvel Administrateur, aux lieu et place de la société FILMINVEST,
- Approbation des pouvoirs conférés à Monsieur Mario ZEQUEIRA, nouveau Président,
- Questions diverses.

Après discussion et plus personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix .

[Signature]
S. P.

42

[Signature]

PREMIERE RESOLUTION:

L'Assemblée Générale des actionnaires déclare qu'elle a été régulièrement convoquée, que l'ensemble des documents et renseignements prévus par la Loi ont été mis à la disposition des actionnaires et déposés sur le bureau de l'Assemblée, et qu'en conséquence celle-ci peut valablement et régulièrement délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

DEUXIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale des actionnaires, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et lecture des rapports du Commissaire aux comptes, approuve, tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes de l'exercice clos le 31 Mars 1994 et qui font apparaître :

- une perte de 85.739 F.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

TROISIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale des actionnaires décide d'affecter les résultats ci-dessus constatés de la manière suivante :

- au compte "REPORT A NOUVEAU" 85.739 F.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

QUATRIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale des actionnaires, après avoir entendu le rapport spécial du Commissaire aux comptes, approuve les conventions visées audit rapport.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

CINQUIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale des actionnaires délivre aux administrateurs et au Commissaire aux comptes quitus de leur mandat pour l'exercice écoulé.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

 I. P. 42

SIXIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale des actionnaires prend acte de la démission de la société FILMINVEST de son mandat d'Administrateur, démission donnée lors du Conseil d'Administration du 15 MAI 1995.

L'Assemblée Générale des actionnaires ratifie la cooptation de Monsieur Mario ZEQUEIRA en qualité de nouvel administrateur aux lieu et place de la société FILMINVEST et pour le temps qui restait à courir de mandat d'administrateur de la société FILMINVEST, démissionnaire.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

SEPTIEME RESOLUTION:

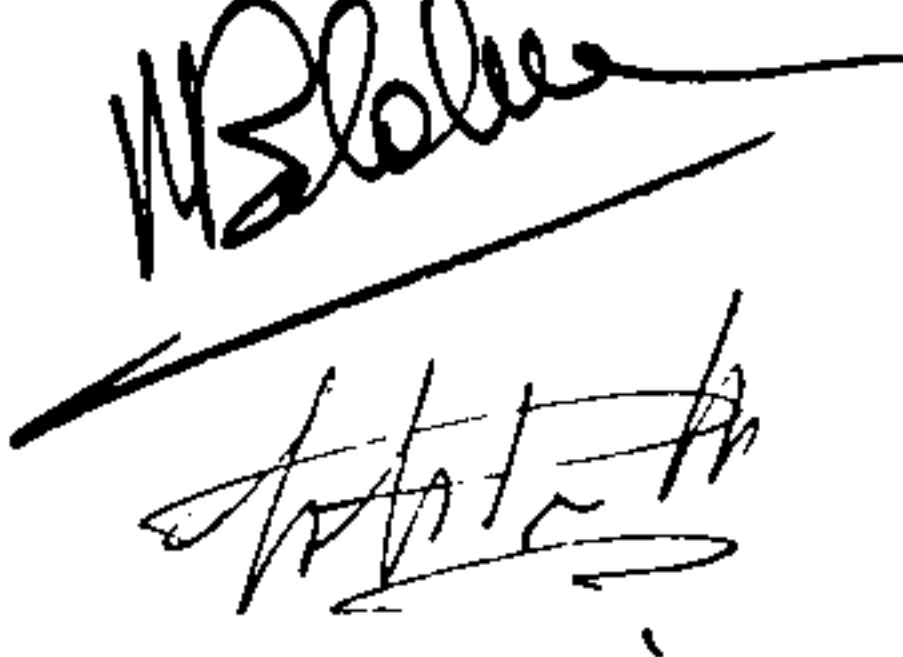
Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un exemplaire des présentes pour les régulariser conformément à la Loi.

Les frais, droits et honoraires des présentes et de leur suite légale seront frais généraux sociaux.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

LES SCRUTATEURS



LE PRESIDENT



LE SECRETAIRE

